

Candidature au Festival Photographie Besançon

« Grain d'Pixel » organise du 3 au 25 octobre Le Festival Photographie Besançon 2026

Le Festival Photographie Besançon propose plusieurs modalités d'exposition

Le « Parcours Diffus » HLM (Hors les Murs) : l'immersion urbaine

Format : Exposition du 3 au 25 octobre dans divers lieux de la ville et du Grand Besançon Métropole.

- **Pour qui ?** Les séries qui demandent du temps, de la contemplation, et les photographes qui souhaitent inscrire leur regard dans le quotidien des Bisontins.
- **L'ambiance :** La photographie s'invite là où on ne l'attend pas dans des lieux habitués à recevoir des expositions photographiques, mais dont ce n'est pas la vocation première : maison de quartier, commerce, musée, etc ...
- Votre travail devient un point de repère dans la ville, accessible à tous, des passionnés aux passants curieux.

L'expérience « Le Kursaal » : l'intensité face à face

Format : Exposition du 10 au 11 oct. au cœur d'un lieu historique : le théâtre du Kursaal à Besançon.

- **Pour qui ?** Les photographes qui aiment le contact direct, l'échange immédiat et le bouillonnement culturel.
- **L'ambiance :** un concentré d'énergie où le public se presse pour découvrir une multitude d'univers. C'est le moment idéal pour créer un réseau de photographes, recueillir des avis à chaud et vibrer au rythme des rencontres avec les autres exposants.

Cet avis à candidature concerne à la fois l'exposition Week-End Kursaal, les expositions Hors les Murs et l'exposition au CHU (centre hospitalier universitaire) dont les conditions particulières sont expliquées plus loin.

Lors de leur dépôt de candidature, les candidats expriment leur choix : **un seul choix est possible.**

- Pour une exposition Week-End Kursaal (WEK)
- Pour une exposition Hors Les Murs (HLM)
- Pour une exposition au CHU (CHU)

L'exposant effectue lui-même son accrochage et son décrochage.

Le Festival Photographie Besançon s'est donné pour objectif d'offrir au public un panorama diversifié de la photographie.

Il souhaite permettre à toutes les catégories de photographe qu'ils soient, amateurs, étudiants ou professionnels, d'exposer leurs œuvres et permettre de toucher un public varié qu'il soit amateur averti, habitué aux visites d'expositions, ou observateur impromptu sans l'avoir prévu.

Lieux et conditions d'exposition

Expositions Hors Les Murs à Besançon et Grand-Besançon (HLM)

- L'exposition reste accrochée **2 à 3 semaines (suivant les disponibilités des lieux)**. Elle est accessible aux heures d'ouvertures. Les horaires sont notifiés sur nos canaux d'information : sites et catalogues. Il peut y avoir plusieurs photographes sur le lieu.
- La surface d'exposition peut varier d'un endroit à l'autre. Une fiche technique sera envoyée ultérieurement.
- Le choix des photographes se fait en concertation entre les lieux Hôtes et le Comité du Festival en fonction du public qui fréquente les lieux.
- **Ne nécessite pas la présence permanente** des exposants. Il vous sera toutefois possible de proposer des permanences ou des animations, information que nous nous ferons la joie de relayer pour attirer le public.
- Un vernissage peut être organisé par le-s photographe-s en concertation avec l'hôte de l'exposition

Expositions du Week End Kursaal (WEK)

- L'exposition reste accrochée **1 jour et demi** (samedi après-midi et dimanche).
- A titre d'information préalable : la surface allouée est attribuée par l'organisation, elle est contrainte :
 - **Soit sur 4 grilles occultées par un tissu sombre.** Chaque grille mesure **1.85m** sur **1.20m**. Hauteur : les œuvres doivent tenir dans l'espace **en dessous de 1.85m et au-dessus de 0.60m**.
 - **Soit sur un des murs de l'espace**, la largeur d'exposition **reste la même**.
- Une fiche technique sera envoyée courant de l'été.
- L'exposant doit être **présent pendant toute la durée de l'exposition**.

Exposition au Centre Hospitalier Universitaire (CHU)

- L'exposition reste accrochée **4 semaines**. Elle est accessible tous les jours.
- Le CHU accueille un public présentant des vulnérabilités. La présence régulière de jeunes enfants influe sur le choix des thèmes sélectionnés.
- L'exposition se tient dans le hall principal. **Les consignes de sécurité très strictes interdisent les éléments d'exposition présentant un risque d'accident (verre, alu). Le CHU prend en charge l'impression des photos sur Forex.**
- **Ne nécessite pas la présence permanente** des exposants.

Conditions de candidature

Pour assurer le renouvellement du Festival et continuer de surprendre notre public :

Un photographe sélectionné en 2024 ou 2025, ne peut pas candidater en 2026.

Les candidatures sont ouvertes aux **amateurs, étudiants ou professionnels**.

Les professionnels, uniquement s'ils sont sélectionnés, devront fournir les justificatifs de leur statut afin de recevoir un droit de monstration de 100 € sur présentation d'une note de droits d'auteur au terme de l'exposition.

Les étudiants bénéficient d'une gratification de 100 € sur présentation d'un justificatif (certificat de scolarité).

Les photographes font acte de candidature :

- À titre individuel
Les candidats présentant une exposition personnelle ne peuvent concourir, en même temps, au sein d'une candidature collective.
Un même photographe ne peut déposer qu'une seule candidature.
- Au titre d'une candidature collective
Un seul collectif est sélectionné chaque année. Il bénéficie de la même surface d'exposition que les individuels et les œuvres présentées doivent faire l'objet d'un travail collectif ou d'une série collective cohérente.
Les photographies présentées ne sont pas nominatives. Le collectif doit indiquer le nom de chacun des photographes lors du dépôt de candidature.
Les photographes du collectif s'interdisent de candidater individuellement. (La candidature individuelle d'un seul des membres du collectif disqualifie l'ensemble du collectif et chacun de ses membres individuellement.)

Lorsqu'il candidatera de nouveau, il devra présenter une exposition ne contenant aucune photographie de l'exposition précédente.

Les photographies utilisant l'intelligence artificielle sont admises à la condition expresse que cela soit indiqué dans le dossier de candidature et pendant l'exposition.

L'exposant effectue lui-même son accrochage et son décrochage.

Conditions de sélection

Le choix du thème est laissé à l'entière liberté du candidat.

Les photographies ne doivent pas présenter de caractère pornographique, violent, dangereux, raciste, ou contraire à l'ordre public, incitant à la haine, susceptible de nuire à la moralité des mineurs ou porter atteinte à la dignité des personnes, ni faire l'apologie des crimes contre l'humanité.

Le comité de sélection se réunit entre le **16 et le 31 mai 2026**. Il est constitué du Président de l'association Grain d'Pixel, de la Directrice du Festival, du Comité d'organisation du Festival et d'un

représentant de chaque lieu Hôte des expositions HLM. Le comité examine les photos et les présentations des candidats avant de délibérer et procéder à la sélection des exposants.

La sélection vise à valoriser la cohérence et la qualité artistique des expositions et respecter autant que possible la parité homme, femme.

Entre le 1^{er} et le 15 juin, tous les candidats seront informés, par mail, de la décision du jury (sélection, non sélection ou affectation sur liste d'attente) et le cas échéant de leur lieu d'affectation.

Les candidats sélectionnés doivent confirmer leur participation par mail à l'adresse qui leur sera communiquée. Aucune demande de changement d'affectation ne sera acceptée.

Grain d'Pixel pourra les réaffecter en cas d'imprévu de la part de l'organisateur.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature est constitué de :

1. Le **[formulaire en ligne \[clic\]](#)** rempli.
2. 5 photographies faisant partie de la série exposée, envoyées par **Swisstransfer** à l'adresse **candidature@festivalphotographiebesancon.com** en respectant impérativement toutes les conditions suivantes :
 - a. Les photos doivent faire partie de la série qui sera exposée
 - b. Les photos doivent être signées par un filigrane discret mais visible dans l'image (pour la sélection - pas pour les expositions)
 - c. Les photos doivent être au **format JPG** exclusivement.
 - d. La taille des photos doit être de **1200 pixels** sur le plus grand côté
 - e. Le nom des fichiers doit respecter cette convention : votre prénom, votre nom, un tiret et un numéro d'ordre (exemple : PrénomNom-1.jpg, PrénomNom-2.jpg : MichelDrouot-1.jpg, MichelDrouot-2.jpg, etc ...)

IMPORTANT : Prenez un grand soin dans la constitution et l'envoi de votre candidature, seuls les dossiers **conformes en tous points** seront étudiés. Au vu du nombre de candidatures, les dossiers incomplets ou contenant des photographies mal dimensionnées ou mal nommées, seront écartés de la sélection.

Le dépôt de candidature est totalement gratuit.

La date limite pour la réception des dossiers est fixée au 15 mai 2026 compris.

Yves GRAVELIN

Président de l'Association Grain d'Pixel

Association pour la Photographie

Frédérique CHALLIOL

Directrice du Festival Photographie Besançon